Bulletin Municipal d'Informations n° 245

3ème trimestre 2014

VILLE DE NEXON

Festival « La Route du Cirque »
du 15 au 23 août

« Un jardin pour ma mémoire » à l'EHPAD
le 21 septembre

Concours de Labour
le 20 septembre

Fleurissement été 2014

COMMUNE DE NEXON Tel : 05.55.58.10.19 Fax : 05.55.58.33.50
Courriel : mairie.nexon@orange.fr Site internet : www.nexon.fr

15056.indd 1 20/10/2014 17:45

LE MOT DU MAIRE

Déjà l'été s'achève et pour petits et grands voici venu le temps du retour au travail. La haute saison se termine au site de la Lande, avec un bilan très honorable compte tenu d'une météorologie capricieuse et d'un contexte économique toujours plus difficile pour les vacanciers. La fréquentation des emplacements du camping est en hausse par rapport à l'année dernière, et la baignade, hormis quelques jours de présences de cyanobactéries tout début Juillet, a été ouverte les deux mois d'été. A noter le succès des dégustations de produits locaux proposés lors des pots d'accueil du lundi soir. Nous sommes encouragés à poursuivre nos efforts et nos partenariats en vue de la prochaine saison.

Le festival « la Route du Cirque » est également un franc succès. A l'instar du camping, la restauration collective itinérante « Le Xenon », très fréquentée, a joué le jeu de la commande locale avec les commerces du bourg et producteurs locaux. Les soirées fraiches n'ont pas refroidi les 8 000 spectateurs des 13 performances différentes proposées cette année. Le chapiteau « A VENDRE » placé sur la Place Annie Fratellini par la compagnie Pré-O –Coupé/Nicolaus n'a pas non plus découragé tous ceux qui, second degré oblige, sont sortis hilares du spectacle « Tout est bien », joué à guichet fermé six soirs durant. Nous saluons enfin, dans le registre estival, une belle qualité des massifs fleuris tant communaux qu'intercommunaux, ainsi que la participation nombreuse des habitants et de l'association des Amis des Fleurs à l'embellissement de la commune. Une troisième fleur au concours des villages fleuris est à portée de main…

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves. La précédente municipalité ayant pris courageusement une année d'avance sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la rentrée des classes s'est bien passée aux écoles Françoise Dolto et Jacques Prévert. La concertation permanente avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves a permis à la fois l'harmonisation des horaires de sortie de classes entre maternelle et élémentaire, mais aussi l'adaptation de rythmes différenciés entre petits et grands. Des nouvelles activités dans le cadre des A.P.S. sont au programme cette année, comme l'initiation aux rollers, en synergie avec l'installation récente du Skate Park rue Pierre et Marie Curie. La cuisine satellite de l'école maternelle a fait l'objet de travaux de correction acoustique et de remplacement de l'éclairage artificiel afin d'améliorer le confort des enfants lors de la pause déjeuner. Les études portant sur la restructuration de la cantine du collège par le conseil général de la Haute-Vienne doivent aboutir dans les mois qui viennent. Les travaux suivront avec une participation financière de la commune.

Les services administratifs et les élus ont préparé durant les mois d'été les dossiers de demande de subvention à déposer avant le 1er Octobre 2014, et qui concernent : la rénovation des vestiaires du gymnase, la circulation et le stationnement autour des écoles, la rénovation de la maison de Madame Lucienne Markoff, notre généreuse donatrice. Le dossier qui sera toutefois présenté à l'aide financière du conseil général de la Haute-Vienne comme prioritaire est celui de la mise en assainissement collectif du village de Valeix, estimé à 331.000,00 euros H.T. En effet, diagnostiqué comme point noir dans l'étude d'impact environnemental dont la commune s'est dotée, ce projet constitue un marqueur politique fort de notre volonté d'exemplarité en matière de réduction des rejets domestiques en milieu naturel.

Un coup d'accélérateur va également être donné cette année au service voirie, avec un renfort hivernal au service technique d'une personne durant six mois. Le bon entretien des voies et de leurs abords sont gages de durabilité des ouvrages et de sécurité des utilisateurs. L'important programme de voirie 2014 confié à l'entreprise Eiffage s'ajoutera à ces efforts particuliers. A noter les restrictions de sens de circulation des rues Pasteur, Michelet, Pierre et Marie Curie et Gay-Lussac, classées en « zone 30 », qui préfigurent les améliorations que nous souhaitons apporter à la sécurité des flux et l'accessibilité du centre bourg.

Bien Cordialement

F G-R

15056.indd 2 20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Contrat Territoire Lecture (CTL) : approbation du plan de financement prévisionnel relatif à la demande de subvention annuelle auprès de la D.R.A.C.

Le maire expose que la commune de Nexon a signé le 3 juillet dernier avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin (D.R.A.C.) le Contrat Territoire Lecture.
Par délibération du 19 mars 2014, le conseil municipal a sollicité la subvention annuelle à hauteur de 10 000 € et a autorisé le maire à signer le contrat.

La rédaction du C.T.L. étant à présent finalisée, il convient d'approuver le plan de financement indiqué dans son annexe 1 :

Objet	Charges	Produits
- Enrichissement des collections (dont 3 000 € fonds « Jeunes enfants) - Formations des bibliothécaires - Part des salaires du personnel (affecté au CTL) - Achat d'outils d'animation et de mobilier	9 000 € 5 300 € 4 000 € 1 700 €	Ville de Nexon : 10 000 € Drac : 10 000 €
TOTAL	**20 000 €**	**20 000 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le plan de financement ci-dessus, en complément du dossier de demande de subvention à présenter auprès de la DRAC pour l'année 2014.

****

Camping municipal : fixation des tarifs et des prestations 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve notamment les tarifs suivants, pour la prochaine saison, du 1er mai au 15 octobre 2015 :

FORFAIT DE BASE	NORMAL	CONFORT
Un emplacement 2 personnes et + une voiture	8 €	10 €
Personne seule avec ou sans véhicule	5 €	8 €
Enfant de 3 à 12 ans (par enfant)	1,50 €	1,50 €
Personne supplémentaire	3,20 €	3,20 €
Véhicule supplémentaire	2 €	2 €

Tarifs groupe (centres de loisirs, associations) :
Abattement de 20 % sur le montant du séjour, tel qu'il résulte des tarifs ci-dessus indiqués.

Garage mort : En saison : 6 €
Hors saison : 4 €

En dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les redevances « campeurs » et « emplacement » subiront un abattement de 20 %.
En cas de réservation d'emplacement, des arrhes seront demandées à raison de 30 € par semaine de réservation.

Forfait « fin de semaine » pour la période du 15 avril au 30 Juin puis du 25 Août au 30 Septembre, au tarif de 30 €.

15056.indd 3 20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Approbation du règlement intérieur relatif à la période périscolaire

L'adjointe chargée des affaires scolaires informe le conseil municipal de la nécessité de mettre en place un règlement intérieur pour la période périscolaire (garderie, interclasse, cantine et activités périscolaires). Elle précise que ce document a préalablement été soumis et approuvé par la commission Vie scolaire du 16 juin 2014.
Elle donne lecture de ce règlement au conseil municipal et le soumet à son approbation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, approuve le présent règlement intérieur relatif à la période périscolaire qui sera applicable dès la rentrée de septembre 2014.

La sortie de l'école est désormais fixée à 16H15 (au lieu de 16H30). Le quart d'heure de garderie (16H15-16H30) ne sera pas facturé aux familles. La facturation démarrera à 16H30.

****

Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le S.E.H.V. – Programme d'éclairage public spécifique

L'adjointe chargée des finances et du budget, expose à l'assemblée les modalités d'intervention du S.E.H.V. (Syndicat Energies Haute-Vienne) dans le cadre de cette opération de rénovation énergétique.

Présentation du projet

Le projet du S.E.H.V. vise à éliminer du patrimoine des collectivités adhérentes avant le 1er janvier 2012 à la compétence éclairage public, les luminaires de type « boule » ainsi que les sources à vapeur de mercure (VM).

Par sa délibération du 23 mars 2012, l'assemblée plénière du S.E.H.V. a défini les modalités techniques et financières de ce programme.
Le principe envisagé pour répondre aux objectifs du projet est une substitution :

- des luminaires type boules par des luminaires de technologie LED – Light Emitting Diode (diode électroluminescente),
- des foyers fonctionnels en vapeur de mercure (VM) par des luminaires performants équipés de sources SHP (sodium haute pression),

des foyers de style en VM par des équipements et sources en SHP.
Les luminaires fonctionnels seront associés, si c'est techniquement possible, à un dispositif d'économie d'énergie.

Il est envisagé qu'une partie des luminaires utilisés en secteur résidentiel, puisse être complétée de détecteur de mouvements, avec un balisage minimum permanent et un allumage complet en cas de détection de piétons.

Modalités financières

La délibération du S.E.H.V. du 23 mars 2012 prévoit par ailleurs que la collectivité verse au S.E.H.V. le coût total T.T.C. de l'opération et, en contrepartie, le **S.E.H.V. subventionnerait à hauteur de 80% du total H.T.** les coûts de fournitures, de pose et de dépose des lampes et lanternes d'éclairage public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de confier les études et de désigner comme maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public le S.E.H.V. concernant l'opération « Rénovation énergétique » sur l'ensemble du patrimoine d'éclairage public de la Collectivité et d'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à l'aboutissement du projet et notamment la convention d'opération pour la désignation de maîtrise d'ouvrage, les devis afférents et les avenants le cas échéant.

Daniel FAUCHER, nouvellement élu vice-président du S.E.H.V., informe l'assemblée qu'il sera amené à travailler sur les questions de l'éolien et de l'enfouissement des réseaux.

15056.indd 4 20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2014

Convention de partenariat relative aux services réguliers de transport scolaire – Avenant n°1

Le maire rappelle que la commune de Nexon a signé le 31 août 2010 avec le conseil général de la Haute-Vienne, une convention de partenariat relative aux services réguliers de transport public destinés à titre principal ou exclusif à la desserte des établissements scolaires.
Le conseil général est considéré autorité organisatrice de premier rang (AO1) et la commune autorité organisatrice de second rang (AO2).
La convention précitée est arrivée à échéance à la fin de l'année scolaire 2013/2014 et le conseil général propose de la prolonger d'une année scolaire supplémentaire, par le biais d'un avenant n°1.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le maire à signer le présent avenant.

****

Participation des familles aux frais de transports scolaires de l'année 2014-2015

Le conseil général évalue à 1.073 € (1.003 € précédemment), le coût annuel moyen du transport scolaire d'un élève.
Les participations familiales annuelles, déduction faite de l'importante prise en charge du conseil général, s'établissent comme suit :

Elève résidant à plus de 3 km de son établissement scolaire de rattachement :

- 1er enfant transporté : 65 €,
- A partir du 2ème enfant : 32,50 €

Pour chaque enfant transporté sous condition de ressources : gratuité

Elève résidant à moins de 3 km de son établissement scolaire de rattachement : pour chaque enfant transporté : 120 €

Elève fréquentant un autre établissement que celui de sa zone de proximité ou résidant en dehors du département : pour chaque enfant transporté : 250 €

Depuis de nombreuses années, la commune prend en charge une part de la participation résiduelle théorique des familles, en faisant abstraction de la distance entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire. La participation communale est en conséquence supérieure pour les familles résidant à moins de 3 km de l'établissement scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de reconduire, sur ces mêmes principes, une participation de la commune et de maintenir les participations familiales annuelles à leur montant de l'an passé, soit :
63 € pour le 1er enfant transporté (21 € par trimestre scolaire)
30 € pour le 2ème enfant et les suivants (10 € par trimestre scolaire)
250 € par enfant fréquentant un établissement autre que celui de sa zone de proximité ou résidant hors le département de la Haute-Vienne (83,33 € par trimestre scolaire).

****

Adhésion à l'association de promotion du TGV Poitiers-Limoges-Brive

La commune de Nexon adhère depuis 2009 à cette association qui entend défendre l'achèvement rapide de la ligne Poitiers-Limoges-Brive, inscrite dans la loi Grenelle de 2008.
La cotisation annuelle est de 200 € (communes de moins de 5 000 habitants).
Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite ou non de cette adhésion.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix contre et 4 abstentions, décide de ne plus adhérer à l'association de promotion du TGV Poitiers-Limoges-Brive.

****

Questions diverses

Fabrice GERVILLE-REACHE et Valérie LACORRE ont rencontré M. Adrien MAMOUSSET afin d'obtenir son accord pour l'achat d'une parcelle de 1,8 ha lui appartenant, située à proximité du stade Robert Herbin afin de construction d'un dojo et de salles récréatives par la Communauté de Communes, et la sécurisation du stationnement du stade. Après cet entretien et plusieurs courriers, M. MAMOUSSET refusant de vendre, l'avocat, Maître Philippe CLERC, a été contacté pour suivre aux côtés de la Commune, la procédure d'expropriation.

15056.indd 5 20/10/2014 13:47

Désignation des référents de secteur

Lors du mandat précédent, la Commune avait mis en place des conseillers municipaux référents de secteur (création de 9 secteurs).

Le conseil municipal désigne, pour cette mandature, les référents suivants :

Ils viendront régulièrement à la rencontre des habitants, s'assurer de l'état de la voirie, des fossés…, seront à votre écoute.

Si vous avez un souci, une demande, n'hésitez pas à laisser un message à la Mairie à leur intention

Secteur 1
Christian BETHOULE
Louis JAVERLIAT

Secteur 2
Philippe CHASSAIN
Catherine PERROT

Secteur 3
Didier AGOT
Christophe LAFAYE

Secteur 4
Nicole QUINTANE
David CANNETON

Secteur 5
Aurélie THEVENY
Martine DAPY

Secteur 6
Jean-Christophe CARPE
Daniel FAUCHER

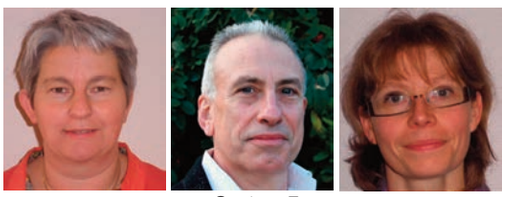

Secteur 7
Valérie LACORRE
Bernard RAYNAUD
Estelle BEQUET

Secteur 8
Floriane LANTERNAT
Fabrice GERVILLE-REACHE

Secteur 9
Claude BEAUPUY
Marie-Claude BORAU-LAVAL

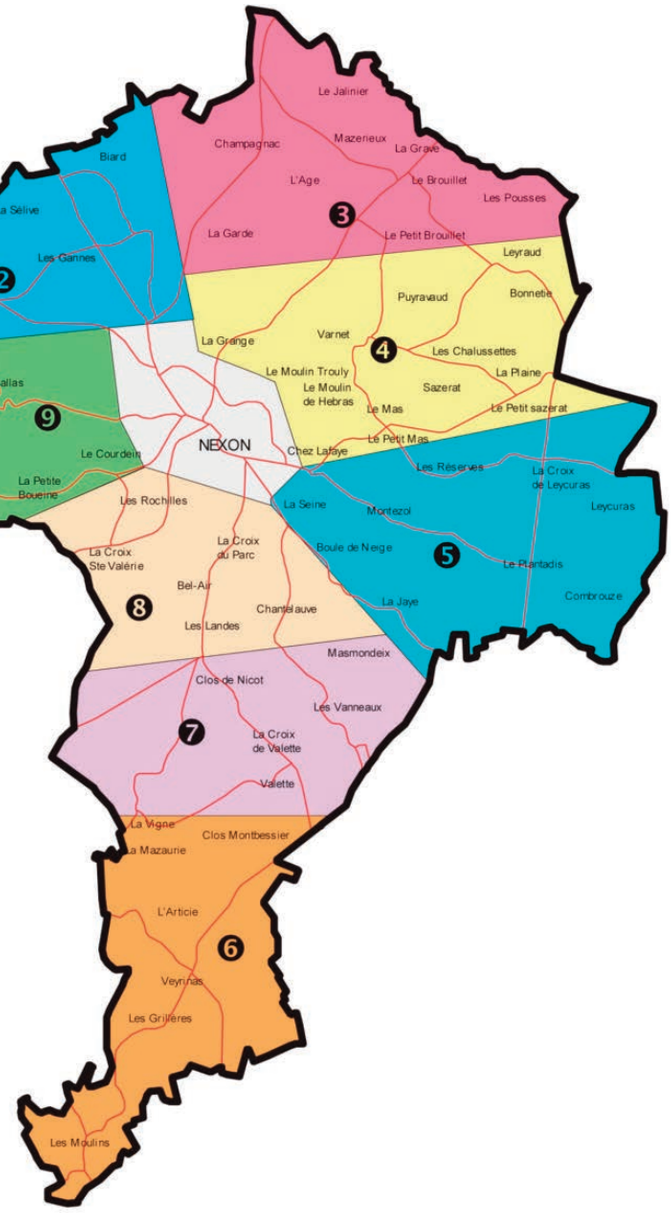

15056.indd 6 20/10/2014 13:47

15056.indd 7

LES REFERENTS DES SECTEURS DU BOURG

Nicole QUINTANE et David CANNETON : secteur 4

Rue E. Zola, Av. Garibaldi, Rue du 19 Mars 1962, Rue Jean Giraudoux, Rue Louise Michel, Rue George Sand

Philippe CHASSAIN et Catherine PERROT : secteur 2

Av. Charles de Gaulle, rue François Chénieux, partie Rue Pierre Brossolette, partie Rue J.J. Rousseau, A. Jean Jaurès, Imp. Jean Moulin, Imp. Henri Dunant, rue Maryse Bastié, Rue Georges Brassens, Rue André Furelaud

Christian BETHOULE et Louis JAVERLIAT : secteur 1

Rue Pierre et Marie Curie, Rue René Cassin, Rue Louis Jouvet, Allée St-Exupéry

Valérie LACORRE, Bernard RAYNAUD et Estelle BEQUET : secteur 7

Rue Gay Lussac, Impasse Gay Lussac, Rue La Fontaine, Cité de la Vanelle

Didier AGOT et Christophe LAFAYE : secteur 3

Rue Bernard Palissy, Rue Louis Aymard, partie Rue Pierre Brossolette, partie Rue J.J. Rousseau

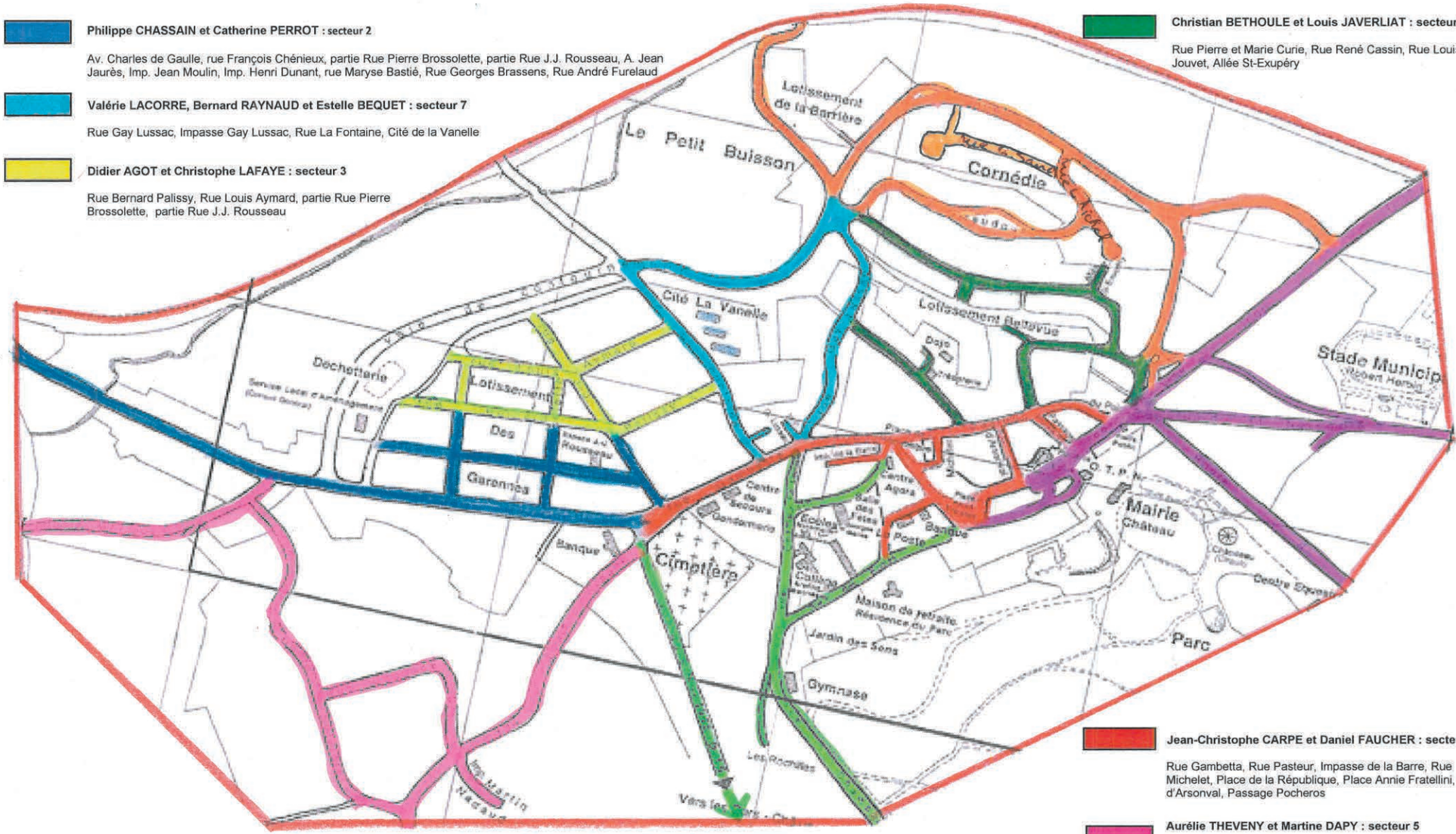

Jean-Christophe CARPE et Daniel FAUCHER : secteur 6

Rue Gambetta, Rue Pasteur, Impasse de la Barre, Rue Michelet, Place de la République, Place Annie Fratellini, Rue d'Arsonval, Passage Pocheros

Aurélie THEVENY et Martine DAPY : secteur 5

Rue St Ferréol, Place de l'Eglise, Rue Victor Hugo, Route de La Meyze, Rue du 11 Novembre

Claude BEAUPUY et Marie-Claude BORAU-LAVAL : secteur 9

Rue Mermoz, rue Daniel Lathière, Rue Jacques Brel, Rue Louis Aragon, Rue de Sallas, Imp. Martin Nadaud

Floriane LANTERNAT et Fabrice GERVILLE-REACHE : secteur 8

Rue du 8 Mai 1945 , Rue Champlain, Rue Lavoisier, Rue des Ecoles, Imp. des Rochilles, Allée des Châtaigneraie

20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

Plan de financement prévisionnel

Conseil Général (10%) :	46 750 €
DETR 2015 (20%)	93 500 €
Commune (70%)	327 250 €
Total :	**467 500 € HT**

Rapporteur : Christian BETHOULE

3 – Accessibilité des vestiaires et étanchéité des réserves du gymnase municipal

Le bureau d'études BACOTECH a réalisé le diagnostic sur l'accessibilité des vestiaires et l'étanchéité des réserves du gymnase.

Après la réfection complète de la couverture des vestiaires, la révision de la charpente, la création d'un auvent et le remplacement des menuiseries extérieures en 2013, il est proposé de repenser la conception des vestiaires et des sanitaires, tout en gardant l'enveloppe extérieure, en les rendant conformes à la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Pour ce qui concerne les réserves, le très mauvais état de la couverture, l'absence de certaines tuiles, le décalage pour d'autres, la présence de plaques fibrociment sur certaines zones et des fuites avérées, conduisent à proposer une réfection générale de la couverture accompagnée d'une révision de la charpente et d'un renforcement du poteau bois situé sous la ferme intermédiaire.

L'estimation des travaux est la suivante :

Vestiaires :	72 000 € HT
Réserves :	43 000 € HT
Total :	**115 000 € HT**

Plan de financement prévisionnel :

Conseil Général (10%) :	11 500 €
DETR 2015 (20%) :	23 000 €
Commune (70%) :	80 500 €
Total	**115 000 €**

Rapporteur : Christian BETHOULE

4 – Travaux de voirie communale 2015

Il est proposé de retenir le programme de travaux de voirie suivant :

VC 137 (rue Jean Mermoz) :	26140 € HT
VC 124 (RD11- Camping) :	32 525 € HT
VC 203 (Route de Sallas)	15 570 € HT
Total	74 235 € HT

Plan de financement prévisionnel :

Conseil Général (30%) :	22 270,50 €
Commune (70%) :	51 964,50 €
Total	74 235 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les travaux présentés ci-dessus ainsi que leurs montants, les plans de financements prévisionnels correspondants, sollicite les subventions départementales possibles

****

Demande de subvention pour les travaux d'aménagement de sécurité rue Champlain et rue des Ecoles au titre des amendes de police

La commune a sollicité, par courrier du 4 septembre 2014, une aide auprès du conseil général, au titre des amendes de police, pour des travaux d'aménagement de sécurité rue Champlain et rue des écoles.

Les travaux proposés sont les suivants :

Rue Champlain :	52 000 € HT
Rue des Ecoles :	46 000 € HT
Gymnase, rue Champlain :	30 000 € HT
Stationnement rue des écoles :	53 000 € HT
Total :	181 000 € HT

Le pourcentage d'aide n'est pas défini à l'avance, il dépend des crédits disponibles. Nous savons d'ores et déjà que la réalisation des parkings ne sera pas subventionnée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le programme de travaux présenté ci-dessus ainsi que son montant, sollicite une subvention auprès du conseil général au titre des amendes de police.

15056.indd 8 20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

Présentation de dossiers de travaux à la programmation 2015 des Contrats Territoriaux Départementaux (C.T.D.) et approbation des plans de financement correspondants

Rapporteur : Valérie LACORRE

1 - Assainissement collectif du village de Valeix

Le présent dossier, réalisé par le cabinet CEE, a été examiné dans les commissions travaux.

Le projet consiste en la création d'un réseau d'assainissement collectif et d'un site de traitement conformément au schéma directeur d'assainissement approuvé en 2001.

La solution technique choisie, pour la station d'épuration des eaux (50 E.H.), est celle des filtres plantés de roseaux.

Le montant de l'opération est déterminé comme suit :

Travaux Réseau :	233 750 € HT
Travaux Station :	72 560 € HT
Honoraires :	18 378 € HT
Passage caméra, tests étanchéité, achat terrain	7 000 € HT
Coût de l'opération	**331 688 € HT**

Le plan de financement proposé est le suivant :

Subvention départementale (25%)	82 922 €
Autofinancement	50 000 €
Emprunt	198 766 €
Total	**331 688 €**

Rapporteur : Fabrice GERVILLE-REACHE

2 – Réhabilitation de l'ancien logement Markoff en salles associatives et logements

La commune de Nexon souhaite réhabiliter une ancienne maison d'habitation (un rez-de-chaussée, un étage et des combles), issue du legs Markoff, en salles associatives et 2 logements de type 4.

Le montant de l'opération est le suivant :

Travaux du rez-de-chaussée (salles associatives) :	196 300 €
Travaux de l'étage et des combles (logements) :	178 300 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre :	41 500 €
Frais annexes (CT, CSPS, diagnostics…)	11 500 €
Total	**467 500 €**

Le conseil général peut apporter une aide de 10 %, mais la totalité des travaux pourrait ne pas être prise en compte.

Dans le cas où le Programme Territorial de l'Habitat (P.T.H.) serait reconduit en 2015, la commune peut solliciter une aide similaire aux aides pour les logements conventionnés, à condition de pratiquer le même niveau de loyers que pour le logement social (possibilité d'une aide de 6 000 € par logement en 2014).

****

Acquisition d'une parcelle de 315 m², située impasse Henri Dunant, appartenant à l'indivision THOMAS

Fabrice GERVILLE-REACHE propose au conseil municipal d'acquérir une parcelle de 315 m², au prix de 1 € le m², située au bout de l'impasse Henri Dunant, appartenant à l'indivision THOMAS, section ZL n°195 (zone Ault du Plan Local d'Urbanisme). Les frais de notaire viendront se rajouter.

Ce terrain permettra de réaliser une plateforme de retournement au fond de la rue (notamment faciliter la collecte des déchets ménagers).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de l'acquisition dudit terrain au prix indiqué de 315 €, charge le Maire de faire dresser l'acte relatif à cette opération en l'étude de Maîtres PINLON et EXBRAYAT et l'autorise à signer l'acte afférent à cette acquisition en tant que représentant de la Commune.

15056.indd 9 20/10/2014 13:47

Les décisions du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

Acquisition d'une parcelle de 1281 m², située au lieu-dit « les Rochilles », appartenant à la succession PRADEAU
Fabrice GERVILLE-REACHE propose au conseil municipal d'acquérir une parcelle de 1281 m², section ZE n°55, (zone Nhc du Plan Local d'Urbanisme) appartenant à la succession PRADEAU. Le prix proposé est de 5 € le m², soit la somme de 6 405 €, à laquelle se rajoutent les frais de bornage et de notaire.
L'achat de ce terrain permettra de vidanger plus facilement l'étang de la Lande, conformément aux préconisations du service de la police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de l'acquisition dudit terrain au prix indiqué de 6 405 €, charge le maire de faire dresser l'acte relatif à cette opération en l'étude de Maîtres PINLON et EXBRAYAT et l'autorise à signer l'acte afférent à cette acquisition en tant que représentant de la commune.

****

Actualisation de la part communale sur la redevance d'assainissement à compter du 1er janvier 2015
Fabrice GERVILLE-REACHE propose au conseil municipal d'actualiser à hauteur de + 5% la part communale de la redevance d'assainissement. La dernière augmentation était de + 3% au 1er janvier 2010.

Pour que l'augmentation soit prise en compte au 1er janvier 2015 dans la facturation (+ information de l'usager du service de l'assainissement), le conseil municipal doit délibérer avant le 31/10/2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les tarifs suivants :
21,64 € HT pour la part abonnement revenant à la Commune,
0,2907 € HT par m³ sur la part consommation communale.
Qui seront applicables à compter du 1er janvier 2015.

A L'HONNEUR

*Le 02 octobre 2014, en présence de **Madame Nicole CUBAYNES**, artiste Nexonnaise, nous avons procédé dans la salle de réunion de l'étage du centre Agora à l'accrochage du tableau qu'elle a souhaité offrir à la municipalité.*

Ce don, effectué lors de l'exposition qui lui était consacrée, et qui s'était tenue dans les anciennes écuries du château courant juillet, revêt un caractère très républicain. L'œuvre, haute en couleur, qui représente la prise de la Bastille de 1789, fut peinte dans un esprit commémoratif à l'occasion du bicentenaire de la révolution française.

*Très touchés par ce geste amical et fraternel à l'adresse de la commune de Nexon, les élus ont souhaité mettre à l'honneur Madame Nicole CUBAYNES pour cette généreuse donation. Nous saluons son talent, et lui renouvelons **nos plus sincères remerciements.***

15056.indd 10 20/10/2014 13:47

LE TRAIT D'UNION - La vie scolaire

PAROLES D'ELUS
Commission Vie Scolaire

Claude BEAUPUY, Estelle BEQUET
Jean-Christophe CARPE, Martine DAPY
Daniel FAUCHER, Christophe LAFAYE
Catherine PERROT

«L'organisation de la vie scolaire continue. C'est un travail permanent où le relationnel tient toujours une place importante. Il faut faciliter, ajuster, coordonner les différents postes des agents.
Nous voulons penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation au delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue.
Ces moments éducatifs de qualité sont complémentaires pour être en adéquation avec les besoins de l'enfant.»

LES HORAIRES, CE QU'IL FAUT RETENIR ...

Ecole maternelle Françoise DOLTO
Garderie : 7h15 à 8h50
Classe : 8h50 à 12h
Cantine : 12h à 12h50
APS ou APC (sauf mercredi) : 13h à 13h45
Classe : 13h45 à 16h15
Garderie : 16h15 à 18h45
(mercredi : 12h30 à 13h30)

Nombre de classes : 4
Effectif: 103 élèves
Direction : Anne GAUDY

Ecole élémentaire Jacques PREVERT
Garderie : 7h15 à 8h50
Classe : 8h50 à 12h
Cantine : 12h à 13h30
Classe : 13h45 à 16h15
APS ou APC : vendredi de 15h15 à 16h15
Garderie : 16h15 à 18h45
(mercredi : 12h30 à 13h30)

Nombre de classes : 7
Effectif: 166 élèves
Direction : Sandrine LAMONNERIE

ORGANISATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - GARDERIE ET APS

Bienvenue à Aurore en remplacement de Jérémy. Elle secondera Annick, responsable de la garderie élémentaire. Aurore participera à la cantine et aux activités périscolaires avec ses collègues de l'école élémentaire.

Pierre

Annick

Marie-Renée

Nathalie

Jennifer

Nathalie

Nelly

Nadège

Aurore

LIEUX DE VIE ET MOMENTS EDUCATIFS A L'ECOLE... PAROLES D'ENFANTS

<u>La rentrée : de grands moments d'émotion pour les élèves de CP</u>
C. : «Ca me fait un peu peur dans la grande cour»
A. : «J'ai retrouvé ma copine, je vais me mettre à côté d'elle»
D. : «A la cantine, il y a du bruit mais maintenant je suis grand»
E. : «Ma nouvelle maîtresse s'appelle ..., je la trouve jolie»

Un grand pas vers l'autonomie...!

<u>Les Activités Périscolaires (APS)</u>

Afin d'apporter des moments de plaisir et de découverte à vos enfants, nous proposons les activités périscolaires suivantes :
- Rollers pour l'école élémentaire : 36 séances - Coût pour la collectivité : 2 784 €
- Percussions pour les écoles élémentaire et maternelle : 36 séances - Coût pour la collectivité : 3 150 €
- Ping pong un trimestre école élémentaire - Coût pour la collectivité : 250 €
- Activités manuelles pour tous
- Sorties Jardin des Sens
- Subvention de l'Etat à percevoir : 90 € par enfant.

Nous privilégions dans l'immédiat les animations sportives et musicales.
En fin d'année scolaire se rajouteront de l'éveil corporel et de la relaxation.
Il s'agit d'un ensemble d'activités encadrés par des intervenants extérieurs diplômés auxquelles certains enfants n'auraient peut-être pas pu avoir accès.

Dans le prochain bulletin, nous vous parlerons de l'organisation de la cantine et des différents lieux pour les APS.

LE TRAIT D'UNION - Tourisme et Culture

PAROLES D'ELUE

Aurélie THEVENY,
Adjointe en charge du tourisme et de la culture

«Le conseil municipal m'a confié dans le cadre de ma délégation la gestion du site de la Lande et de la médiathèque Markoff. Le tourisme et la culture sont deux volets essentiels pour le développement économique et social de notre commune. Ils contribuent à l'épanouissement de la population locale et à l'attractivité de Nexon et de son environnement.»

LA MEDIATHEQUE MARKOFF A L'HONNEUR...

En juillet dernier, le Contrat Territoire Lecture a été signé par la DRAC et la municipalité.
Il s'agit d'un dispositif qui vise à attribuer 10 000 € pendant 3 ans à un projet cohérent et construit dans le domaine de la lecture publique.

Ainsi, le projet nexonnais vise la tranche des 0-6 ans. Plusieurs phases de travail sont prévues : la formation des bibliothécaires, l'enrichissement du fond documentaire, l'acquisition de matériel d'animation, le developpement d'actions culturelles et l'apport technique aux autres professionnels de la petite enfance.
Une belle récompense pour notre toute jeune médiathèque...

LE SITE DE LA LANDE, UN BILAN 2014 ENCOURAGEANT,

Les portes du camping se ferment, l'heure des bilans arrive.

Le camping de la Lande avec ses possibilités d'hébergements multiples (emplacements et chalets) est ouvert des vacances de Pâques aux vacances de Toussaint. Il comptabilise une hausse significative des locations d'emplacements de camping et une légère baisse de la location de chalets. L'un dans l'autre, nous arrivons à une stabilité des ventes de nuitées sur le camping. Un pari à confirmer lorsque la météo est ... capricieuse!

Et qui dit météo capricieuse, dit baignade en berne. Malgré une eau saine sur la totalité de la saison, la baignade n'a pas été possible tous les jours à défaut de soleil. Les animateurs du camping ont donc redoublé d'efforts pour proposer des activités et visites aux estivants. Ainsi, randonnées, diverses visites d'entreprises et de fermes ont été programmées pour le plaisir des grands, les plus petits préférant bénéficier des activités proposées par notre animateur au club enfants. Ateliers cuisine, chasses aux trésors, découverte de la faune et de la flore aquatiques restent des moments privilegiés pour se faire de nouveaux copains.

Le maître mot restant toujours «convivialité»...

Pot d'accueil

Tous les lundis soirs en juillet et août, les élus et le personnel du camping proposent un verre de l'amitié aux touristes en séjour sur le camping municipal.
Ainsi, les estivants ont pu découvrir la multitude d'activités et de visites à effectuer sur la commune de Nexon et plus globalement sur la Communauté de Communes. Petite nouveauté 2014 : 2 producteurs du Pays de Nexon par semaine proposaient une dégustation-vente de leurs produits. Une belle initiative qui a ravi les papilles des touristes et permis de mettre en valeur une partie du tissu écomonique de notre territoire. A renouveler sur 2015...

HORS SAISON, CA BOUGE SUR LE SITE DE LA LANDE !

Outils de communication

En cours d'année, la communication du camping a été entièrement revue. Un nouveau logo, une nouvelle charte graphique ont permis de créer des panneaux signalétiques (entrée du site, sur les deux sens de circulation de la D704, bâche publicitaire sur l' accueil du camping).
Encore quelques chantiers à mener avant la saison 2015 : site internet, dépliants publicitaires, réseaux sociaux, voeux de début d'année...

La végétalisation du plan d'eau

La municipalité a décidé de réaménager les abords de l'Etang de la Lande. Une aide technique du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et du Parc Naturel Régional Périgord Limousin viendra compléter le travail de plantation. Nous espérons pouvoir solliciter les enfants des écoles de Nexon et le Collège afin de mener à bien cet aménagement.
Objectif : proposer un espace de détente et de promenade encore plus agréable aux Nexonnais.

VIE INTERCOMMUNALE

REFORME TERRITORIALE

La compétence S.C.O.T., Schéma de COhérence Territorial qui a pour fonction de définir les objectifs en terme d'aménagement d'un territoire donné (contenu des P.L.U. par exemple), est obligatoirement transférée aux communautés de communes depuis le 16 mars 2014. La commune de Nexon, comme cinq communes du Pays de Nexon (Janailhac, Meilhac, Saint-Jean Ligoure, Saint-Maurice les Brousses, Saint-Hilaire) étaient adhérentes au S.I.E.P.A.L., syndicat créé en 1991, qui élabore et suit notre S.C.O.T. depuis notre adhésion communale en 2006. Deux communes du Pays de Nexon, Rilhac-Lastours et Saint-Priest Ligoure, non couvertes par un .P.L.U., n'adhéraient pas au S.I.E.P.A.L. Aussi, le conseil de communauté avait à se prononcer avant le 26 septembre dernier, soit d'adhérer au S.I.E.P.A.L. qui regroupe déjà une bonne soixantaine de communes autour de Limoges, soit de réfléchir, sur un territoire encore à définir (probablement sud-Haute-Vienne, Nord Dordogne et Ouest Corrèze pour simplifier), à la constitution d'un syndicat susceptible de porter un S.C.O.T. « rural ». Les E.P.C.I. partenaires de ce projet sont encore inconnus puisque leurs périmètres et seuils en nombre d'habitants sont en cours de réforme.

Pour une part, la métropolisation est en marche partout en France, et que nous ne l'arrêterons pas. Le renforcement de l'influence de la ville de Limoges dans sa nouvelle région élargie, et par conséquent des fonctions qu'elle abrite, constitue un enjeu de premier ordre pour nous tous. Le rôle des pôles relais comme Nexon identifiés comme tels dans le S.C.O.T. de Limoges au même titre qu'Ambazac, Nantiat, Saint-Léonard-de-Noblat et Aixe-sur-Vienne, est inscrit dans le S.C.O.T. Il associe l'urbain et le rural dans une logique harmonieuse de co-développement.

D'un autre coté, la défense espérée de nos identités et de nos services de proximité semblerait mieux à même d'être assurée par un S.C.O.T. rural qui tienne spécifiquement compte des particularités géographiques, démographiques et socio-économiques de notre territoire (soutien au dernier commerce, répartition des services publics, zonage artisanal, industriel et commercial, culture en milieu rural, transports publics, protection des espaces naturels et agricoles, etc…). L'argument tient en deux mots : représentativité et ruralité. Mais la voix du Pays de Nexon sera-t-elle davantage entendue dans un ensemble principalement rural de 40 000 à 60 000 habitants que dans un ensemble de 250 000 à 300 000 habitants majoritairement urbains ? Nous demeurerons sans doute le Petit Poucet de cette restructuration territoriale, si tant est que nos partenaires veuillent bien suivre nos petits cailloux blancs…

Le choix à opérer était donc difficile pour la commune de Nexon, en quelque sorte écartelée entre le renforcement de son appartenance avérée au bassin de vie de la ville de Limoges et la poursuite de son travail de solidarité rurale au sein du Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne qui nous a beaucoup apporté.

A l'issue d'un débat préalable argumenté dans lequel j'ai porté, avec d'autres, la voix de l'adhésion au SIEPAL, c'est le choix de réfléchir à l'élaboration d'un S.C.O.T. rural hors du S.I.E.P.A.L. qui a été validé par 14 voix contre 9 lors du conseil communautaire du 18 septembre dernier. La commune de Nexon, adhérente au S.I.E.P.A.L. jusque-là, doit donc le quitter, mais demeurera toutefois couverte pour le fonctionnement courant de son P.L.U. durant six ans encore par le S.C.O.T. élaboré et suivi par le S.I.E.P.A.L., et notamment pour sa « grenellisation » prochaine. La commune aura à nouveau à se prononcer, lors du prochain redimensionnement territorial de notre communauté de communes, vers quel territoire élargi elle lie son destin. Espérons que les territoires ruraux suscitent toujours à l'issue de ces réformes, un désir d'attention, de protection et de péréquation indispensables à leur développement tant de la part de l'Etat que de l'Union Européenne.

F G-R
Vice-président de la C.C.P.N.

15056.indd 13 20/10/2014 13:47

...LA VIE ASSOCIATIVE...

Amicale du 3ème Age

Activités du 3ème trimestre 2014

* **Samedi 9 août,** l'amicale a organisé sa journée dite "*méchoui*", assortie de "*grillades d'été*" très bien préparées ; nous nous sommes régalés. Il y a eu une très bonne ambiance.

* **Jeudi 21 août,** nous avons eu une *soirée cirque*, suivie du *repas sous chapiteau* comme tous les ans, sauf qu'au menu, ce n'était pas le pâté de pommes de terre mais un repas très bien préparé, copieux et très bon. Le spectacle du cirque était vraiment bien, dynamique et vivant.

* **Jeudi 18 septembre,** c'était *sortie à Tulle* : le matin, les *cascades de Gimel* ; cela mérite d'être vu (paysage merveilleux). L'après- midi, nous avons vu l'organisation des *Nuits de Nacre* et nous avons assisté au *spectacle du soir des Nuits de Nacre* qui nous a ravis et chacun a bien aimé.

* **Dimanche 21 septembre,** c'était *fête et brocante à Nexon*. Nous avions dressé notre stand comme de coutume, sauf que cette année, il y a eu un petit bouleversement au niveau organisation, car la brocante avait lieu derrière la mairie. Mais cela s'est très bien passé, nous nous sommes bien débrouillés malgré tout ; le temps était de la partie et il y a eu beaucoup de monde.

Activités du 4ème trimestre

* **mercredi 8 octobre : marche d'automne**.

* **Dimanche 12 octobre, thé dansant** avec **Nicole Bergès.**

* **17-18 et 19** octobre : voyage **en Andorre** : *Os de Civis* (en Espagne), *Andorre- la -Vieille*, visites et promenades diverses.

* **Dimanche 16 novembre**, **loto annuel** ouvert à tous, à la *salle Georges Méliès* ; le meilleur accueil vous sera réservé.

* **Dimanche 7 décembre** : **repas de fin d'année** offert à tous les adhérents, *salle Georges Méliès*

15056.indd 14 20/10/2014 13:47

Association Sportive Nexonnaise

La saison 2014/2015 a repris depuis le début août pour l'A.S. Nexon. Les joueurs se sont retrouvés trois fois par semaine au stade Robert Herbin jusqu'au 13 septembre pour préparer au mieux cette nouvelle saison et réaliser les objectifs fixés lors de l'assemblée générale.

Aujourd'hui on est repassé à deux entrainements par semaine les mercredis et vendredis, avec une participation non vue depuis plusieurs années où les vendredis il n'est pas rare de voir plus de 30 joueurs venir préparer les matches du weekend.

L'effectif sénior avec 31 licenciés est resté stable à l'inter saison avec deux renforts Jordan MAZARS et Alexandre FABRITI et un retour au club Steve ISMAEL et aucun départ. Quant à l'effectif U19, avec 13 licenciés dont certains ont déjà fait leur arme en équipe 1, il s'est renforcé avec l'arrivée de quatre joueurs : Simon AGARD, Yohan BARRIERE, Sébastien BAUDY et Yoan BONNAUD. Cette catégorie qui aurait du évoluer en district se retrouve sans championnat, car au vu du faible nombre d'équipes inscrites (5 sur les 3 départements Creuse, Corrèze et Haute Vienne), le district n'a pas organisé de championnat. Cet effectif complète donc celui des séniors, ce qui l'amène à 44 licenciés pour 2 équipes. Ceci représente un très gros nombre de joueurs pour 2 équipes et nous amène à rechercher une solution pour que tout le monde puisse pratiquer son sport favori en tous loisirs.

Encadré par Frédéric THEVENY, Alain MAGNAUD et Jean Luc DESCHAMPS, l'équipe 1 qui n'avait pas retrouvée la ligue depuis 30 ans, a très bien débuté le championnat avec une victoire 3/0 à Nexon contre Nieul et a été faire un match nul 1/1 à Lubersac contre l'Auvézère (19). En coupe du Centre-Ouest, elle a gagné 1/0 à Cosnac et 5/4 aux tirs aux buts à Chamboulive (1/1 à la fin des prolongations) en Corrèze et 3/0 à Nexon contre Saint-Clément ; elle est toujours qualifiée.

Quant à l'équipe réserve encadrée par Bernard RIBET, Robert JENESTE, Fabrice ROULAUD et Sébastien BONNET, elle aussi réussit parfaitement son début de championnat avec 2 victoires , 1 à Nexon 3/2 contre Condat sur Vienne et 1 à Glandon 7/0. Par contre, elle a été perdre en challenge des réserves à la Roche l'Abeille 6/5.

Une date à retenir :
samedi 13 décembre 2014

L'AS NEXON organisera son traditionnel loto à la salle Georges Méliès

Et pour les amoureux du football : l'AS NEXON reçoit :
- 19 octobre : Champagnac la rivière et Saint Hilaire Venarsal
- 26 octobre : Flavignac et limoges Franco Portugais
- 9 novembre : Saint Hilaire les Places et Couzeix Chapte-lat
- 30 novembre : Verneuil sur Vienne et Saint Brice sur Vienne

Ecole de Foot

Les enfants de l'Ecole de Foot du Pays de Nexon ont repris le chemin des stades le mardi 02 septembre pour une nouvelle saison.

A ce jour, il est trop tôt pour faire un bilan sur les effectifs mais nous constatons quand même un effet Coupe du Monde car l'effectif de la catégorie U6-U7 ne cesse d'augmenter tous les samedis.

Voici le planning des entrainements ainsi que les dirigeants principaux :
- U6-U7 (2008-2009) : Alain JARRY 06.44.72.69.20 Entrainements samedi après-midi à Nexon 14H-15H
- U8-U9 (2006-2007) : Cédric FOUETILLOU 06.35.59.07.12 Entrainements mardi soir à Nexon 18H-19H
- U10-U11 (2004-2005) : Yannick CHARTIGNAC 06.83.01.03.25 Entrainements mardi soir à Nexon 18H-19H
- U12-U13 (2002-2003) : Xavier ADAM 06.09.55.25.32 Entrainements mercredi 17H30-18H30 et vendredi 18H-19H à Nexon
- U14-U15 : (2001) Michel VILLENEUVE 06.78.10.86.39 et (2000) José NETO 06.27.41.35.27 Entrainements mercredi 18H-19H et vendredi 18H-19H à Nexon
- U16-U17 (1998-1999) : Bernard BAZERT 06.82.95.67.63 Entrainements mercredi à La Roche L'Abeille 18H-19H30

Malheureusement, il n'y aura pas d'équipe U19 cette saison car le district n'a pas eu assez d'équipes engagées, ce qui est déplorable après tant d'efforts de certains dirigeants pour constituer cette équipe. Les joueurs incorporent donc leurs clubs et d'autres ont arrêté.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir compléter l'équipe des dirigeants

Le dernier mot de la Présidente :

BONNE SAISON A TOUS ET A TOUTES.

15056.indd 15 20/10/2014 13:47

Pétanque Nexon/St-Maurice

Le club de pétanque de Nexon/Saint-Maurice a organisé le lundi 21 avril, jour de pâques, la 4e édition de ses traditionnelles 6h de pétanque.
C'est sous un temps très agréable que 70 doublettes sont venues se rencontrer sur les terrains spécialement aménagés pour l'évènement en partenariat avec la commune. Ce fut un record de participation jusque là jamais atteint et nous tenons d'ailleurs à remercier tous les joueurs qui sont venus participer à ce concours.

Toutes nos félicitations à la doublette vainqueur, Dominique ROULLET et Nicolas CHABAUD ainsi qu'à la meilleure doublette féminine, Mireille VALAGEAS et Corinne CHADOUIN, 2 équipes du club de Saint-Yrieix la Perche, La Boule Arédienne.

Lors de son discours de clôture, le président Daniel LEGROS a également souhaité mettre à l'honneur l'une de ses jeunes joueuses également licenciée en fédération au club de Saint Maurice-Nexon, Marie-Charlotte CARPE, 10 ans, qui a fièrement rapporté le titre de champion doublette départemental à son club associée au jeune Maxence PEYRONNET du club d'ISLE.

Depuis, Marie-Charlotte a pu ajouter à son palmarès le titre de vice-championne départementale triplette le 5 mai à Bellac lui permettant ainsi de se qualifier aux Inter-ligues (championnat inter régional) les 5 et 6 juillet à Saint Yrieix (16).

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont répondu présents afin de nous aider dans l'organisation de cette manifestation, tous les commerçants ayant participés par leurs généreuses dotations et sans oublier la municipalité qui nous a aidé dans l'aménagement des terrains.

Gym. Volontaire

Les 6 heures de pétanque à l'étang de la Lande

Marie Charlotte et Maxence champions Haute-Vienne

Les Amis des Fleurs

Dimanche 19 octobre :

Les Amis des fleurs de Nexon participeront à la bourse aux plantes à ST PIERRE DE FRUGIE. Le lieu de rendez-vous se fera au Jardin de Frugie (panneaux indicatifs dans le bourg) à 13H30 pour commencer la bourse d'échanges à 14H.

Dimanche 23 novembre :
Repas avec rétrospective des manifestations organisées durant l'année (voyages, échange aux jardins etc…). Nous programmons ce moment à midi comme en 2013 à la salle Georges Méliès à Nexon ; un agréable moment en perspective avec une tombola pendant laquelle chacun peut espérer être fleuri.

15056.indd 16 20/10/2014 13:47

Comité des Fêtes

Le Feu d'Artifice

Les caprices du temps ont déjoué les projets du Comité des Fêtes.

Le tirage du feu d'artifice prévu initialement le 13 juillet a été, en raison d'une météo capricieuse, reporté au 6 août, après le marché pique nique qui a permis aux visiteurs de goûter les produits régionaux.

Le spectacle, rendu féérique grâce à la silhouette imposante du château, fut tout d'abord plutôt sage, puis plus agité pour se poursuivre par l'explosion de bombes de toutes les couleurs. Le bouquet final a clôturé une journée bien remplie où papilles et plaisir des yeux ont été comblés.

Réussite pour le vide-greniers

Le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes le 21 septembre dans le parc du château a réuni pas moins de 83 exposants.

Favorisé par un soleil resplendissant, cette manifestation très prisée, a vu se presser de nombreux visiteurs. Les exposants ont été ravis de cette journée durant laquelle ils ont pu faire de bonnes affaires.

Professionnels ou passionnés de chine ont déambulé tout au long des allées dans un cadre magnifique.

Rendez-vous est pris l'an prochain pour une manifestation, sans aucun doute, tout aussi réussie.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 09 janvier 2015 à 20H30 à Agora. De nombreuses manifestations ont été organisées cette année… mais les bénévoles manquent pour continuer ces fêtes. N'hésitez-pas à nous rejoindre.

La présidente Catherine ROUSSEAU-CANCE

Gymnastique Volontaire

REPRISE DES ACTIVITES

C'est reparti pour la saison 2014-2015, les activités de l'association ont repris mi-septembre et se déclinent autour de trois séances par semaine :

Ainsi, l**es cours de Zumba** en commun avec des adhérentes des associations de St-Hilaire-les-Places et la Meyze ont lieu tous les Jeudis de 20h à 21h à la salle Méliès à NEXON. C'est Isabelle MOREAU qui anime ces séances avec grâce, rythme et professionnalisme. Les premières séances ont attiré près de 80 personnes, un grand succès dans une salle qui s'y prête fort bien.

Les cours de **gymnastique adultes** (renforcement musculaire, step, cardio, fitness....) ont lieu : les lundis de 19H30 à 20H30 au gymnase de Nexon, animées par Rosyne FAURIE, dont l'enthousiasme et le dynamisme sont communicatifs.

Pour la section sénior, Carmen LABROUSSE, animatrice d'Education Physique et Sportive très expérimentée et appréciée, assure les cours les lundis de 15H30 à 16H30 à la salle Méliés.

Contacts :

- **pour la section adultes : Martine FOUGERAS (Tél. : 06.70.96.18.26) et Sylvie GARRAUD (Tél 06.81.79.67.78)**
- **pour la section séniors : Marcel DELIAT (05.55.58.13.47)**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à vous inscrire même en cours d'année Le prix des séances est de 80 € pour l'année (la licence et assurance sont comprises obligatoires : 30 €). Pour ce prix, vous pouvez participer aux séances de votre choix, vous pouvez assister à toutes si vous êtes en forme !

Un tarif trimestriel sera proposé aux adhérentes qui nous rejoindraient en cours d'année (à savoir prix de la licence + 17 € par trimestre).

Retenez dès à présent votre date :

ZUMBA *party* déguisée le

vendredi 20 février 2015

15056.indd 17 20/10/2014 13:47

Tennis-Club

Grande nouveauté cette année au sein du Tennis Club !

Le Tennis Club de NEXON et le Tennis Club de BOSMIE L'AIGUILLE ont fusionné afin de créer un nouveau Club à sections le T.C.B.N.

Nous disposons désormais d'un gymnase et d'un cours extérieur récemment rénovés sur la commune de Nexon, ainsi que deux cours extérieurs dotés d'un cadre exceptionnel sur la commune de BOSMIE L'AIGUILLE.

Nos effectifs se sont donc rassemblés et, à l'issue de notre assemblée générale, le bureau suivant a été élu à l'unanimité :

Présidente : Fabienne GONCALVES
Vice-Présidents : Marie et Annie CUBERTAFOND, Hervé VIGNÉ
Trésorier : Sébastien FOUGERAS
Trésorier adjoint : Raphaël PRADEAU
Secrétaire : Lucie LECERF
Secrétaire adjointe : Paméla BRETON

Une nouvelle année sportive commence et de nouveaux projets verront le jour tout au long de cette année (stages, manifestations…).

Nous vous avons accueilli lors de nos journées Portes Ouvertes et lors de nos inscriptions, mais tout retardataire ou novice sera le bienvenu.

Nos coaches Clara GONCALVES, Manu TRUEBA et Sébastien FOUGERAS dispensent leurs cours tout au long de la semaine.

Personnes à contacter :

- Fabienne GONCALVES : 06.70.78.17.45
- Sébastien FOUGERAS : 06.43.62.75.36

Un petit récapitulatif sur nos tarifs pour la saison 2014/2015 :

-13 ans : 90 €
-18 ans : 95 €
Adultes : 110 €

Association des Parents d'Elèves

Association des Parents d'Elèves De NEXON

L'Association des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale, le 23 septembre dernier

Après un bilan des actions menées sur l'année 2013-2014, les représentants des différents établissements de Nexon (Collège, Elémentaire et Maternelle) ont présenté les effectifs et les divers projets pour l'année scolaire 2014-2015. Puis les parents présents ont pu s'inscrire sur les différentes listes des représentants des parents d'élèves : Conseil des écoles, Conseil d'administration du collège. Les élections ont lieu le 10 octobre 2014.

Pour finir, un nouveau conseil d'administration de l'association et un nouveau bureau ont été constitués : **Philippe NOUHAUD** (*Président*), **Isabelle DESLATTES** (*Vice-présidente Maternelle et secrétaire*), **Catherine CHARTIER** (*Vice-présidente élémentaire*), **Patrick TEXIER** (*Vice-président Collège*), **Christine PIQUET** (*Trésorière*), **Marie-Ange DESBORDES** (*Vice-présidente Maternelle adjointe et trésorière adjointe*), **Emmanuelle DESPLAT** (*Secrétaire adjointe*), **Marjorie LEPELVE** (*Vice-présidente élémentaire Adjointe*), et **Annaïg BRAVO** (*Vice-présidente collège adjointe*).

Nos actions seront dictées par les besoins de nos enfants et les questions ou interrogations que vous nous soumettrez. Nous avons prévu pour 2015, les manifestations suivantes :

CARNAVAL **14 février 2015**
BELOTE **21 mars 2015**

N'hésitez pas à venir vers nous si vous avez des questions.

Philippe NOUHAUD, Président de l'APE.

Rentrée des classes 2014

15056.indd 18 20/10/2014 13:47

RETOUR SUR…
LA ROUTE DU SIRQUE 2014

Comme par évidence, pour ma première édition de ce grand festival, je suis retourné sur ma route du cirque, sans nostalgie, cherchant le souvenir de ces rencontres artistiques autant qu'humaines. Créer et bâtir ce programme (…) a été une quête très semblable à la création d'un spectacle. J'ai souhaité créer une rencontre, entre vous et ces auteurs de cirque qui ont profondément marqué mon parcours, tant par leur œuvre que par les femmes et hommes qu'ils sont.
Martin Palisse

Les 9 jours de festival ont résonné pour **10 206 personnes (une hausse de 20% de places vendues par rapport à 2013)** faisant de La Route du Sirque 2014 un grand rassemblement festif, un lieu intense de rencontres et d'échanges.

En quelques chiffres… 13 spectacles, 41 représentations, des formats longs et des formats courts, 60 artistes accueillis, 3 concerts gratuits, une master-class, 7h d'émission de radio en public, 48% du public venu pour la 1ère fois, 79% du public de la région Limousin, les ¾ de la Haute-Vienne dont plus de 25% de la Communauté de Communes, 6,4 places achetées en moyenne…

Le festival et la saison du Sirque ne pourraient avoir lieu sans le travail et les compétences des artistes et techniciens intermittents du spectacle. Les salariés permanents du Sirque - Pôle National des Arts du Cirque de Nexon en Limousin sont solidaires de leur combat.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

➔ « Abril » de et avec Elsa Caillat et Joao Pereira Dos Santos - Cie O Ultimo Momento
Résidence de création et HORS PISTE
Samedi 29 novembre 2014 > 19h30
Mât chinois et corde lisse
Entrée libre sous réserve de confirmation au 05 55 00 98 36
Chapiteau Sirque - Parc du château de Nexon

➔ « Azimut » pièce d'Aurélien Bory avec le Groupe Acrobatique de Tanger
CIRQU'EN BUS A BOULAZAC
Vendredi 12 décembre > départ de Nexon à 18h45
Rencontre de l'acrobatie marocaine et du cirque occidental
Tarifs de 14€ à 23€ (aller-retour en bus + spectacle) sur réservation au 05 55 00 98 36

➔ « Un » par Ezec Le Floc'h
CHEZ NOS VOISINS ET AMIS...
Vendredi 19 décembre > 20h30
Scène Nationale d'Aubusson (23)
Alors, allez-y d'not'part, des "petits prix" sont proposés aux abonnés du Cercle des Spectateurs !
Tarifs de 6€ à 15€ (6€ pour les abonnés du Sirque)
Réservation au 05 55 83 09 09

PENDANT CE TEMPS

Over the cloud… Martin Palisse est assistant à la mise en scène de Jérôme Thomas pour le nouveau spectacle de fin d'études des 11 étudiants de la 26ème promotion du CNAC.
Création du 10 au 18 décembre dans le cirque historique de Châlons-en-Champagne.

Les actions présentées ici ne sont pas exhaustives et on vous concocte de belles surprises pour 2015 avec *« Un soir chez Boris »* d'Olivier Debelhoir en avant-première et *« Rhizikon »* de la Cie Rhizome - Chloé Moglia en janvier à Nexon, un événement Sirque entre Limoges et Nexon en mai et bien d'autres… **Contactez-nous !**
Par téléphone au 05 55 00 73 53 / 05 55 00 98 36 ▸ **Web** : www.cirquenexon.com ▸ **Adresse postale** : Le Sirque - Pôle National des arts du Cirque de Nexon en Limousin - Château de Nexon BP 20 - 87800 Nexon ▸ **Sur place** : Château de Nexon - 2ème étage.

15056.indd 20

L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

L'Accueil de Loisirs Ados est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans (ou scolarisés en 6ème) :

du LUNDI au VENDREDI après les cours, les MERCREDIS de 13h à 19h, et pendant les VACANCES SCOLAIRES (horaires modulables selon les activités).

► Des projets organisés avec et pour les jeunes

> **Sorties sportives et culturelles, Soirées**
> **Séjours Vacances** (en France ou à l'étranger), **Mini-Camps, Chantiers de Jeunes...**
> **Ateliers Ponctuels** (Brico-Créa, Jeux…) ou **Réguliers**

► Un lieu convivial

Jeux (Billard / Ping-Pong / Jeux de société…), Salle Multimedia

► Des animateurs pour accompagner la réalisation de vos projets

Renseignements & Inscriptions
auprès de Jérôme ou Annabelle : 05.55.58.11.05

Possibilité d'organiser des ramassages en minibus sur le Pays de Nexon pour certaines activités

> Retrouvez les différents projets en cours sur Facebook (Foyer des Jeunes Nexon) !

LES SERVICES GRATUITS du CENTRE SOCIAL

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Lieu d'accueil personnalisé, anonyme et gratuit, le P.I.J. est l'endroit indiqué pour trouver une info actualisée sur :

- **L'ENSEIGNEMENT**
- **LES FORMATIONS**
- **LA VIE PRATIQUE**
- **LES METIERS**
- **L'EMPLOI**
- **LES SPORTS & LOISIRS**
- **LES DROITS**
- **LES VACANCES**
- **L'ETRANGER**

Les informations disponibles (documentation papier ou internet) sont consultables gratuitement de manière libre ou accompagnée par un animateur.
Un **accueil individualisé** peut être proposé **dans les mairies du Pays de Nexon sur rendez-vous** au 05.55.58.11.05.

L'ESPACE EMPLOI

(ouvert à tous jeunes et adultes – 05.55.58.11.05)

- ► Consultation des offres d'emplois du Pôle Emploi
- ► Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation (sur RDV)
- ► Consultation gratuite de sites internet (emploi, formation,…)
- ► Documentation et information (formations, orientation, démarches administratives...)
- ► Consultation de la presse locale, annuaires...

LES PERMANENCES

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M.) :
Un agent d'accueil est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et instructions de dossiers **tous les MARDIS de 14h à 16h.**
Pour vous aider vous pouvez également consulter le site www.ameli.fr et ouvrir un compte personnel.

► ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES A DOMICILE (A.D.P.A.D.) :
L'association intervient pour l'aide et le maintien à domicile sur tout le département et pour tous publics.
Valérie Ranty vous accueille **un MERCREDI sur deux** (semaine impaire) **de 10h à 11h**
ADPAD : 05.55.10.01.31

► MISSION LOCALE RURALE :
La **Mission Locale Rurale** propose aux **jeunes de 16 à 25 ans** un accompagnement à l'orientation, la recherche d'emploi, la formation, infos et conseils (logement, santé...).
Tous les JEUDIS de 9h à 12 h et de 14h à 17h
sur rendez-vous au 05.55.08.27.98 (Mission Locale St Yrieix-la-Perche)

► CAP EMPLOI :
Insertion professionnelle de personnes reconnues travailleurs handicapées
Accueil sur rendez-vous au 05.55.38.89.70 (Cap Emploi Haute-Vienne)

► A.T.O.S. : Association Travail Occasionnel Service
Sur rendez-vous **les MARDIS de 10h à 12h** : ATOS : 05.55.35.04.07 ou 06.24.92.25.82

L'ESPACE INFORMATIQUE

Accès WiFi point cyb

► ACCÈS INTERNET Tarif : 1 heure = 1 €
[Gratuit pour les adhérents et pour les consultations liées à l'emploi, la formation, les démarches administratives et scolaires]

► UTILISATION LIBRE ou GUIDÉE :
Accompagnement sur demande pour vos recherches et démarches sur internet, courriers, CV, numérisation et sauvegarde de vos documents…

► ATELIERS ADULTES (Tarif : adhésion AAJPN + 2 € / séance)
Ateliers (Initiation & Perfectionnement) : selon programme trimestriel

► RENCONTRES AUTOUR DES LOGICIELS LIBRES (Gratuit & ouvert à tous)
Proposées par ALINE (Activité Linux Nexon) : prochains RDV sur http://linuxteam.over-blog.com

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Tous les LUNDIS et JEUDIS à partir de 16h15

Des séances d'accompagnement scolaire sont organisées à l'Espace Rousseau.
Encadrées par une équipe de bénévoles, elles sont destinées aux élèves de l'école primaire.
(la participation aux ateliers d'accompagnement scolaire implique l'adhésion AAJPN)

Toutes les personnes bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans l'encadrement des ateliers sont les bienvenues !!

LE RÉSEAU d'ÉCHANGES de SAVOIRS

Le réseau permet l'échange de savoir ou de savoir-faire entre une ou plusieurs personnes. Les participants apprennent ou transmettent gratuitement leur savoir dans des domaines variés : Loisirs créatifs, Couture, Cuisine , Langues, Randonnée, Bricolage, Jeux….

Les offres et les demandes sont consultables à l'Espace Rousseau
Pour tous renseignements : contactez-nous !

SÉANCES de CINEMA

Projections en numérique à la Salle Georges Méliès de Nexon
en partenariat avec CinéPlus Limousin et la commune de Nexon

Tarifs : 5 euros (*plein tarif*) / 4,5 euros (*adhérents AAJPN adultes*) / 3,5 euros (*enfants*)
(*+ 1 euro pour la location des lunettes pour les séances en 3D*)

TICKETS CULTURE JEUNES

DES PLACES DE SPECTACLES à 2 EUROS POUR LES JEUNES DU PAYS DE NEXON

La Communauté de Communes du Pays de Nexon propose, pour les jeunes, des tarifs reduits (**places à 2 euros**) pour des manifestations culturelles locales :
Festival «La Route du Cirque» à Nexon, Les Médiévales de Lastours, Concerts « Débroussaillons l'Expression », «Faïbuli Fest» à St Priest Ligoure…

Pour bénéficier d'un « Ticket Culture Jeunes », il faut :
★ **avoir entre 12 et 25 ans et habiter une commune du Pays de Nexon**
★ **venir retirer son ticket au Centre Social à Nexon avec une pièce d'identité.**

L'ÉQUIPE DU CENTRE SOCIAL

L'association fonctionne grâce à l'engagement, au soutien et à la participation active de **bénévoles** (*Conseil d'Administration, animation et organisation d'activités, «coup de mains» ponctuels ou réguliers...*)

Elle emploie une équipe de **salariés permanents** :
Pierre Garot (*Directeur*), Sandrine Cantournet (*Directrice Terrier des galoupiaux, Référente Famille*), Sandrine Dutaud (*Chargée d'Accueil*) Jérôme Gauduchon (*Coordinateur Jeunesse*) Marie Buisson & Annabelle Monnerie (*Animatrices*) Maryse Bremont (*Cuisinière/Personnel de Service*), Martine Faye (*Comptable*).

L'association emploie également **des intervenants** (activités sportives, musicales et culturelles) et des **animateurs occasionnels** (accueil de loisirs).

Nos partenaires :

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Mise en page : AAJPN - Impression : Printcarrier - Images : recitpresco.qc.ca

Centre Social du Pays de Nexon

Programme d'Animation 2014-2015

Activités | Services | Vie Sociale | Enfance | Jeunesse | Famille

ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE JEUNESSE DU PAYS DE NEXON
Espace Rousseau - 5, rue J.J Rousseau - 87800 NEXON
tel : 05.55.58.11.05 - fax : 05.55.58.17.22
pij.nexon@wanadoo.fr - http://aajpn.over-blog.com

Horaires d'ouverture
Lundi : 14h-19h / Mardi au Vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h

20/10/2014 13:47

ACTIVITÉS SPORTIVES, MUSICALES & CULTURELLES

Renseignements & Inscriptions auprès de Sandrine - 05.55.58.11.05

Activités Sportives

BADMINTON

Adolescents (à partir de 14 ans) et Adultes

Mardi 21h00 - 23h00
Vendredi 21h15 - 23h15

Tarifs (Licence FF Badminton comprise)
40 euros (- 18 ans) / 46 euros (adultes)

BASKET

Adultes

Lundi 20h30-22h00

Tarif : 32 euros / an
Licence UFOLEP comprise

TENNIS de TABLE

en partenariat avec l'E.A.T.T. St Yrieix

Enfants (à partir de 7 ans), Adolescents et Adultes

Débutants
Samedi 10h15 - 11h30
Confirmés
Samedi 8h45 – 10h15

Tarif : 22 euros / an
+ Licence Fédération Française de Tennis de Table

JUDO

Intervenant : Henri-Emmanuel DURAND

Micro Judo 4- 5 ans
Mardi - Vendredi 17h00 - 17h45
Tarif : 99 euros / an

6 - 8 ans (*)
Mardi - Vendredi 18h00 - 19h00
Plus de 8 ans (*)
Mardi 19h15 - 20h45
Vendredi 19h15 – 20h30
Tarif : 109 euros / an
(*) + Licence Fédération Française de Judo : 35 euros

SELF-DÉFENSE-JUJITSU

Intervenant : Henri-Emmanuel DURAND

Adolescents et adultes

Vendredi 20h30 - 22h

Tarif : 109 euros / an
+ Licence Fédération Française de Judo : 35 euros

NOUVEAU CRÉNEAU HORAIRE GYM ENFANT

Intervenante : Carmen Labrousse

de 3 à 6 ans
Lundi 16h45 - 17h45
de 6 à 10 ans
Lundi 17h45 - 18h45

Tarif : 90 euros / an

DANSE ENFANT

Intervenante : Christelle Laly

Eveil : 4-5 ans
Mercredi 14h30 - 15h30
Samedi 10h00 - 11h00
Initiation : 6 - 7 ans
Mercredi 13h30 - 14h30
Samedi 11h - 12h
Débutant jazz : 8 - 10 ans
Mercredi 15h30 – 16h30

Tarif : 127 euros / an

DANSE HIP-HOP

Intervenant : Ken Thue - Asso. MultiFa7

Enfants de 8 à 15 ans

Débutants
Vendredi 17h15 - 18h15
Confirmés
Vendredi 18h15 - 19h15

Tarif : 127 euros / an

NOUVEAU DANSE CLASSIQUE

Intervenante : Carole Desroches

Enfants & adolescents - à partir de 8 ans

Lundi 18h00 - 19h00

Tarif : 127 euros / an

GYM DOUCE

Intervenante : Carole Desroches

Renforcement & Mobilité Musculaire - Adultes

Lundi 19h00 - 20h00

Tarif : 127 euros / an

DANSE ADULTES

Intervenante : Carole Desroches

Adultes

Lundi 20h00 - 21h30

Tarif : 127 euros / an

Activités Musicales

NOUVEAU BATTERIE

Intervenant : Arnaud Bazin

Enfants (à partir de 7 ans), Ados et Adultes

Mercredi à partir de 14h00

Tarif : 359 euros / an

PERCUS AFRICAINES

Intervenant : Salim Menad

Enfants (à partir de 7 ans), Adolescents et Adultes

Débutants : Mercredi 17h00 - 18h30
Moyens : Mercredi 18h45 - 20h15

Tarif : 180 euros / an - Possibilité de prêt d'instrument

GUITARE

Intervenant : Olivier Menardi

Enfants, Adolescents et adultes
Acoustique ou Electrique - Tous niveaux

Mardi à partir de 15h00
Mercredi à partir de 9h30

Tarif : 359 euros / an

PIANO

Enfants, Adolescents et adultes
Tous niveaux

Xavier Besse
Lundi, Jeudi & Vendredi à partir de 16h00
Mercredi à partir de 10h00
Samedi à partir de 9h15

Valérie Sagne
Samedi à partir de 9h00
Mercredi à partir de 13h00

Tarif : 359 euros / an

FLÛTE à BEC

Intervenante : Catherine Maligé

Enfants, Adolescents et Adultes

Mardi à partir de 15h00
Mercredi à partir de 10h00

Tarif : 249 euros / an

SOLFÈGE

Intervenant : Xavier Besse

Samedi :
Débutants : 10h15 - 10h45
Préparatoires : 10h45 - 11h15
Elémentaires : 11h15 - 11h45
Moyens : 11h45 - 12h30
Inclus dans le prix de l'instrument
(45 euros hors instrument)

CHANT

Intervenante : Corinne Bouqueau

Adolescents et Adultes

Atelier-stage 1 samedi par mois (10h-19h)
- inscription au trimestre -

Tarif : 105 euros pour 3 atelier-stages

CHORALE

Intervenante : Corinne Bouqueau

Adolescents et Adultes

Mardi 19h45 – 22h15
Atelier 1 fois tous les 15 jours

Tarif : 124 euros / an

ATELIER EN FAMILLE ÉVEIL MUSICAL

Intervenant : Yacha Boeswillwald

Jeunes Enfants (& Parents)

Ateliers regroupant parent & enfant

18 mois à 3 ans : Samedi 10h30-11h
4 à 8 ans : Samedi 11h15-12h

Tarif : 139 euros / an

ATELIER EN FAMILLE PERCUS DU MONDE

Intervenant : Yacha Boeswillwald

Adultes & Enfants (à partir de 6 ans)

Mardi : 18h45-20h15

Tarif : Adhésion AAJPN uniquement - Percussions fournies

LES LIEUX D'ACTIVITÉS

- Espace Rousseau (PIJ) - NEXON
- Terrier des Galoupiaux - JANAILHAC
- Salle des Fêtes Georges Méliès - NEXON
- Gymnase Municipal - NEXON
- Dojo Municipal - NEXON
- EHPAD Résidence du Parc - NEXON

Activités Culturelles

NOUVEAU LE LABO CRÉATIF

Intervenante : Josée Madrange - Maraboud'Ficelle

Enfants à partir de 8 ans

Mercredi 14h00 - 16h00

Tarif : 80 euros / trim.

NOUVEAU EXPRESSION(S)

Intervenant : Claude Singer

Adultes

Vendredi 20h30-22h30

Tarif : 75 euros / trimestre

NOUVEAU SOPHROLOGIE

Intervenante : Christelle Faure

Adultes

Jeudi 12h30 - 13h30

Tarif : 100 euros / trim.

QI GONG

Intervenante : Catherine Boutinaud

Adultes

Atelier-stage 1 Dimanche par mois 9h30 - 12h30

Tarif : 90 euros / trim.

YOGA

Intervenant : François Fraleux

Adultes

Jeudi 19h30 - 21h00

Coût à définir selon le nombre de participants

PHOTO

Intervenant bénévole : Jean Atzema

Enfants et adultes

Jour et Horaires à définir avec les participants

Tarif : 20 euros / an

INFORMATIQUE

Intervenants : Annabelle Monnerie, Jérôme Gauduchon, Pierre Garot

Adultes

Initiation & perfectionnement
Bureautique, Internet, Messagerie, Photos...
Ateliers thématiques selon planning trimestriel

Tarif : 2 euros / séance

MOSAIQUE

Adultes

Samedi 10h00 - 12h00
Materiel non fourni

Tarif : 15 euros / an

PERGAMANO

Intervenante bénévole : Marie-Claude Delage

Adultes

1 Vendredi par mois 14h00 - 16h00
Materiel non fourni

Tarif : adhésion AAJPN

PATCHWORK

Intervenante bénévole : Annie Rivet

Adultes

1 Vendredi sur 2 14h00 - 16h00
Materiel non fourni

Tarif : 3 € / séance

PEINTURE

Intervenante : Ode Barrere-Monneraux

Adultes

Jeudi 14h00 - 16h00
Matériel non fourni

Tarif : 85 euros / trim.

THÉATRE

Intervenante : Anaïs Caillaud - Singuliers Associés

Enfants à partir de 6 ans

Mardi 17h00 -19h00
(ateliers 1 fois tous les 15 jours)

Tarif : 78 euros / an

JEUX de RÔLES & de PLATEAU

animé par les bénévoles de la Coop Ludique

Adultes (et mineurs accompagnés)

Vendredi à partir de 20h00

Tarif : adhésion AAJPN

► Possibilité de bénéficier de **2 séances gratuites de «découverte»** avant l'inscription définitive.
► Pour les activités sportives : certificat médical obligatoire (*à fournir dès la première séance*)

L'Association

Le centre social est géré par l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon dont le but est de :

► proposer un ensemble d'activités, de services, de projets ouverts à tous (enfants, jeunes, adultes, retraités, associations locales...) sur le Pays de Nexon.
► animer un lieu de proximité convivial et familial répondant aux besoins et attentes de la population et accessible au plus grand nombre.
► favoriser les initiatives, échanges, rencontres, solidarités entre les personnes de toutes générations.

• • • • • • • • •

Vous souhaitez participer au projet de l'association ou vous impliquer dans une activité ? Vous avez des idées, des propositions, un projet, une compétence ou du temps à partager ?
Nous recherchons des bénévoles dans différents domaines : *accompagnement scolaire, Terrier des galoupiaux, aides au suivi de certaines activités, cinéma & manifestations exceptionnelles, réseau d'échanges de savoirs...*

N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre Social !

Adhésion A.A.J.P.N.

pour la participation aux activités de l'association (valable du 1er sept. 2014 au 31 août 2015)

9 € / an

7,5 € / an à partir du 2ème membre d'une même famille résidant sur la Communauté de Communes du Pays de Nexon

Aides Possibles

► Activités sportives, musicales et culturelles :
Paiement échelonné possible : jusqu'à 5 chèques encaissés durant la saison.
Chèques Vacances, Tickets Loisirs CAF, Carte BeLim, Shake@do.87, aides de comités d'entreprises

► Terrier des Galoupiaux & Accueil de Loisirs Ados :
Passeport Jeunes CAF, MSA, Shake@do.87, Aides de comités d'entreprises...

► **Avantages & réductions** proposés aux adhérents AAJPN auprès de différents partenaires (*spectacles, magasins d'instruments de musique, équipements sportifs, loisirs créatifs, jeux...*) sur présentation de leur carte 2014-2015. La liste est disponible à l'accueil du Centre Social.

Sur internet

Vous souhaitez être informé régulièrement des animations et projets du centre social ?
(activités, expos, programme ciné, projets, sorties...)

> Laissez nous votre @dresse électronique pour recevoir la lettre d'information de l'association.

> Rejoignez nous sur www.facebook.com/AAJPN

> consultez le blog de l'association :
http://aajpn.over-blog.com

LE TERRIER DES GALOUPIAUX

Accueil de Loisirs 4 - 12 ans

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert aux enfants de **4 à 12 ans**, les **mercredis** et pendant les **vacances scolaires, de 7h15 à 19 h.**
Le centre, situé à JANAILHAC, peut accueillir 60 enfants.

Tarifs :

	Enfant habitant sur la Communauté de Communes du Pays de Nexon		Enfant habitant hors Pays de Nexon	
	Journée (repas compris)	*1/2 Journée (sans repas)*	*Journée (repas compris)*	*1/2 Journée (sans repas)*
Tranche 1 : < 800	9,60 €	5,70 €	11,00 €	5,90 €
Tranche 2 : 801-1200	9,70 €	5,80 €	11,10 €	6,00 €
Tranche 3 : > 1200	9,80 €	5,90 €	11,20 €	6,10 €

Barème de calcul * = (Revenu Fiscal de référence / Nombre de parts) / 12 mois
** Ces informations se trouvent sur l'avis d'imposition à fournir lors de l'inscription par la famille.*

L'accès aux activités implique l'adhésion annuelle de l'enfant à l'A.A.J.P.N.

Inscriptions :

Les réservations des jours de présence sont obligatoires. Elles se font par période, selon le calendrier suivant :

► Pour les MERCREDIS de	Inscription à partir du	► Pour les VACANCES SCOLAIRES	Inscription à partir du
Septembre-Octobre 2014	5 août 2014	Toussaint 2014	30 septembre 2014
Novembre-Décembre 2014	7 octobre 2014	Noël 2014/2015	18 novembre 2014
Janvier-Février 2015	2 décembre 2014	Hiver 2015	27 janvier 2015
Mars-Avril 2015	3 février 2015	Pâques 2015	24 mars 2015
Mai-Juin 2015	31 mars 2015	Eté 2015	19 mai 2015

Les annulations de réservation doivent se faire au moins 7 jours avant (*sauf en cas de maladie*).

Aides possibles : « Passeport Jeunes » CAF - MSA - Comités d'entreprise CRCESU (pour les moins de 6 ans) - Chèques vacances

Ramassage :
VACANCES : ► Départ : 8h 30 ► Retour : 18h (devant l'Espace Rousseau)
MERCREDIS : ►Navettes organisées par les communes du Pays de Nexon après l'école ►Retour : 18h00 (devant l'Espace Rousseau)

Pour tous renseignements et inscriptions :
Contacter Sandrine ou Marie

LES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES

★ Ateliers en Famille

► ***EVEIL MUSICAL***
Ateliers de 18 mois à 8 ans (un enfant accompagné d'un parent) - au Dojo Municipal à Nexon
Tarif : 139 euros / an.

► ***PERCUSSIONS DU MONDE***
Chaque Mardi de 18h45 à 20h15 - au Terrier des Galoupiaux à Janailhac
Tarif : Adhésion AAJPN uniquement

★ Sorties en famille & Temps d'échanges

Des projets organisés tout au long de l'année par, pour et avec les familles : sorties conviviales, rencontres et échanges thématiques (parentalité, consommation, environnement...), fête du jeu...

★ Permanences du Relais Assistants Maternels / Parents

«Les P'tits Bouts du Pays de Nexon» - géré par la Communauté de Communes du Pays de Nexon - propose :

DES TEMPS COLLECTIFS pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent :
► LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI : de 9h30 à 11h30 au Terrier des Galoupiaux à JANAILHAC.

DES PERMANENCES pour les assistantes maternelles, pour les parents qui les emploient :
► LUNDI, MERC. & JEUDI (au Terrier des Galoupiaux) / VENDREDI (Espace Rousseau) : de 13h à 17h :

R.A.M. «Les P'tits Bouts du Pays de Nexon» : 06.33.65.85.75

15056.indd 21 20/10/2014 13:48

Les naissances

13 juillet : Léon VINOUR
Montezol

18 juillet : Chloé CHAMI
29, rue Gambetta

28 juillet : Mina Jadina Colline MICHEL
Vialette

19 août : Clara Nina RIFFAUD
6, rue Daniel Lathière

27 août : Miya Nuria MARIS
Vialette

09 septembre : Achille DOUPEUX
2, impasse Gay-Lussac

16 septembre : Mathéo Connor MASSY
10, pl. de la République

Nos félicitations

Les décès

09 juillet : Marie Ginette BONNAUD
Veuve ROLET
Résidence du Parc

11 juillet : Jeanne Françoise JOFFRE
Veuve FOUILLAUD
Résidence du Parc

25 juillet : Albert Baptiste AUVERT
Résidence du Parc

28 juillet : Jacqueline Josèphe Anne SOUCHU
Veuve BONNAUD
7, rue du 08 mai 1945

09 août : Ginette Jeanne LAURENT
Epouse CADET
5, rue de la Lombertie

20 août : Bernard ROUSSEAU
7, cité de la Vanelle

22 août : Annaliesa NELCK
20, rue Victor Hugo

09 septembre : Marie-Anne Isabelle NARDOU
Epouse ADAM
21, rue Gay-Lussac

28 septembre : Suzanne Thérèse Berthe LAFOND
Résidence du Parc

Nos condoléances
aux familles éprouvées

Les mariages

02 août : Virginie Andrée Adelaïde CHOUIN
&
Stéphane Lionel BEYNET

09 août : Laetitia LE MAO
&
Yann Cédric FAGEOL

23 août : Laurence Christine BARRET
&
Lionel REDON

Nos meilleurs voeux

15056.indd 22 20/10/2014 13:48

LES PERMANENCES

AU CENTRE AGORA

A.C.A.R.P.A.
Association Cantonale d'Aide au maintien à domicile pour les Personnes Agées (employés de maison, repas, démarches administratives…)

Ouverture public : lundi, mercredi et vendredi 8H00 à 9H00, mardi et jeudi 8H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00
Tél. : *05.55.58.26.79. avec répondeur*

CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE (C.I.C.A.S.)
organisme traitant de toutes les retraites complémentaires.
Le 3ème mercredi du mois sur rendez-vous (9H00-12H00) après ouverture du dossier au 0.820.200.246

F.N.A.T.H. Accidentés du travail et Handicapés
Le 3ème vendredi du mois, jour de foire, à partir de 13H00.

A L'ESPACE JEAN JACQUES ROUSSEAU

A.D.P.A.D. Association d'Aide aux Personnes Agées
Permanences avec **Mme RANTY Valérie** les mercredis de 10H00 à 11H00 les semaines impaires désormais à l'Espace Rousseau.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M.)
« LES P'TITS BOUTS DU PAYS DE NEXON »
Permanence le vendredi de 13H00 à 17H00
au Centre Social (Espace Rousseau)
Tel. : 06.33.65.85.75
mail : rampaysnexon@yahoo.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) :
La permanence de la C.P.A.M. a lieu, tous les mardis de 14H00 à 16H00, au Centre Social du Pays de Nexon (espace Rousseau), pour tous renseignements ou réclamations concernant, maladie, maternité, accidents du travail, dossiers C.M.U. ainsi que le dépôt des feuilles de soins.

A L'ANTENNE DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT

SECOURS POPULAIRE
Les 2ème et 4ème vendredis du mois de 14H00 à 17H00.
En cas de nécessité, 05.55.04.20.00 (hors permanences).

SECOURS CATHOLIQUE
Les mardis et mercredis de 14H30 à 18H30.
En cas d'urgence. Tel. : 06.61.79.16.80
Pendant les permanences, une vente solidaire de vêtements et accessoires de mode est proposée à très bas prix .

A LA MAISON DU DÉPARTEMENT ENTRÉE 25, RUE FRANÇOIS CHENIEUX

CONSULTATION POUR LES NOURRISSONS
Mme Nicole COUDOIN, puéricultrice
Les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois de 9H00 à 12H00 **sur RDV**. 05.55.58.30.91.

ASSISTANTE SOCIALE
Mme Agnès BONNEAU
Permanences
- le lundi de 9H00 à 12H00 **sans RDV**
- les 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9H00 à 12H00 (**sur RDV** au 05.55.08.34.00).

Vous pouvez également la joindre au 05.55.58.18.41
Si urgence hors permanences :
Maison du Département - 47, bd. de l'Hôtel de Ville
St-Yrieix-la Perche - 05.55.08.34.00.

REFERENTE AUTONOMIE
Mme Aurélie COURIVAUD
Permanences
- le lundi de 9H00 à 12H00

Tel. : 05.55.58.30.83

AUTRES LIEUX DE PERMANENCE

LES RESTOS DU COEUR
Tous les jeudis de 14H00 à 17H00.
Local situé 28 bis av Charles de Gaulle. 05.55.79.89.89 ou 05.55.09.79.64 les jours de permanence.

DANIEL FAUCHER
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON

Permanences **sur-rendez-vous.**
A tout moment, il est possible de prendre rendez-vous :
- **Conseil Général -** 11, rue François Chénieux 87031 Limoges cedex
  Tel. : **05.55.44.10.27** (groupe socialiste)
- **Domicile** - 3 rue Champlain 87800 Nexon
  Tel. : **05.55.58.29.26** (répondeur)

15056.indd 23 20/10/2014 13:48

Réhabilitation du stade stabilisé

Aménagement d'un local d'accueil pour le Sirque

Depuis le 02 septembre 2014, la médiathèque Markoff a changé ses horaires d'ouverture :

> Lundi : fermé
> Mardi : 15H - 18H (au lieu de 16H30 - 18H)
> Mercredi : 10H - 12H30 / 14H - 18H
> Jeudi : fermé au public (groupes)
> Vendredi : 15H - 19H (plus d'ouverture le matin)
> Samedi : 10H - 12H30 / 14H - 17H

DERNIERE MINUTE : changements horaires de la déchetterie
Pas de changement de mars à octobre (horaires été) : lundi - mercredi - vendredi et samedi de 8H à 12H et de 14H à 18H
De novembre à février (horaires hiver) : lundi - mercredi - vendredi et samedi de 8H à 12H et de 13h30 à 17H30 (accès autorisé 15 mn avant la fermeture).

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

lundi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
mardi : 8H00-11H00
mercredi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
jeudi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
vendredi : 8H00-11H00 et 15H00-17H00
samedi : 8H30-11H30
le vendredi de foire (3ème du mois) : 8H00-12H00 et 15H00-17H00

Courriel : mairie.nexon@orange.fr
Sites communaux :
www.nexon.fr
www.camping-nexon.fr
www.mediatheque.nexon.e-sezhame.fr

Bulletin Municipal d'Informations de la Commune de Nexon

N° 245– 3ème trimestre 2014

Impression Atelier Graphique - Limoges

Directeur de la Publication :
Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire
Réalisation et photos :
Martine FOUGERAS assistée de la commission communication

15056.indd 24 20/10/2014 17:46